

REPUBLIQUE FRANCAISE

REUNION
de
CONSEIL MUNICIPAL
(Art. 22 du Code d'Administration Communale)

Le CONSEIL MUNICIPAL de la commune de BILLY-BERCLAU se réunira en
séance ordinaire, dans la salle du CONSEIL,

Le jeudi 6 décembre 2018 à 19 heures

ORDRE DU JOUR

- 1 - Compte-rendu des décisions
- 2 - Approbation du rapport annuel 2017 du délégataire du service d'eau potable (VEOLIA)
- 3 - Colonie de neige du CAJ
- 4 - Colonie de neige
- 5 - Classe verte
- 6 - Ouverture des accueils de loisirs pendant les petites vacances scolaires 2018-2019 et recrutement de l'encadrement
- 7 - Création et suppression de poste
- 8 - Augmentation du temps de travail d'un agent
- 9 - Renforts
- 10 - Attribution de subventions
- 11 - Admission en non valeur
- 12 - Garantie d'emprunt
- 13 - Virements de crédits
- 14 - Modalité d'acquittement de la carte de bus

Fait à BILLY-BERCLAU, le 30 novembre 2018

Le Maire,
Steve BOSSART

